

EMPLOI

CONTREMAÎTRE - ATELIER MÉCANIQUE

SERVICE DE L'INGÉNIERIE ET DES TRAVAUX PUBLICS

Poste permanent – concours C-2017-09

La personne titulaire du poste coordonne les opérations de l'atelier mécanique, soit les travaux d'entretien et de réparation des véhicules et des équipements municipaux. Elle planifie le travail en tenant compte des budgets établis, des délais prévus et des priorités. Elle veille à l'exécution des tâches et au respect des mesures en santé et sécurité au travail de l'organisation.

EXIGENCES

- ◆ Détenir un diplôme d'études professionnelles en mécanique;
- ◆ Posséder un minimum de cinq (5) années d'expérience dans la gestion d'entretien d'une flotte de machinerie lourde;
- ◆ Être titulaire d'un permis de conduire valide (classe 5).

CONDITIONS DE TRAVAIL

Poste à temps plein (40 heures/semaine) dont la rémunération annuelle est établie entre 67 948 \$ et 83 950 \$. À la rémunération s'ajoute une gamme d'avantages sociaux concurrentiels.

Consultez les détails de l'offre et posez votre candidature en ligne.

Date limite : **10 décembre 2017**

ville.sept-iles.qc.ca/emploi



VILLE DE
SEPT-ÎLES

La Ville de Sept-Îles est un employeur de choix, offrant un cadre de travail stimulant et des conditions concurrentielles, dans un milieu de vie dynamique et accueillant.



*Fièrement,
Sept-Îles!*